

Présidence de la république française Palais de l'Élysée 55 rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris

Monsieur le président

L'offensive militaire israélienne contre la population de Gaza associée à un siège inhumain et à la destruction des infrastructures, qui dure depuis plus de 4 mois, a fait plus de 30.000 morts directs dont une grande majorité de femmes et d'enfants, sans compter les milliers de personnes ensevelies sous les décombres.

90% de la population a été déplacée de force, elle est régulièrement bombardée, ses habitations pulvérisées, la famine organisée, des familles ciblées et exterminées.

La poursuite de cette offensive est en flagrante violation des ordonnances de la Cour Internationale de Justice, qui pointe des signes concordants et "plausibles" d'un génocide en cours.

L'annonce par Israël d'une nouvelle phase de son offensive ciblant Rafah, où plus de la moitié de la population de la Bande de Gaza se trouve concentrée à la suite de déplacements forcés, va plonger cette population dans une horreur absolue.

Rien ne peut justifier cette guerre menée contre tout un peuple. Il faut l'instauration d'un cessez le feu permanent et la levée immédiate du blocus inhumain qui affame la population de Gaza.

Avec l'association France Palestine Solidarité et le Collectif Palestine Solidarité de Chambéry nous vous disons qu'il ne suffit pas d'exprimer "votre plus vive préoccupation", **il faut passer aux actes** : suspendre toute coopération militaire avec Israël et prendre des sanctions diplomatiques et économiques contre l'État d'Israël tant qu'il ne se conforme pas aux ordonnances de la Cour Internationale de Justice.

Monsieur le président un génocide ça ne se regarde pas, ça se combat et ça s'arrête !

Signature